



UNIVERSITÉ
RENNES 2

Centre de Formation
de Musiciens Intervenants Bretagne

DEVENIR MUSICIEN·NE INTERVENANT·E



Diplôme Universitaire
de Musicien Intervenant (DUMI)
Master MEEF Parcours Musicien Intervenant



FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

**Vous êtes musicien·ne,
vous cherchez un métier
où vous pourrez associer
éducation et création
artistique ?**

**Devenez Musicien·ne
Intervenant·e !**

Le·la musicien·ne intervenant·e mène des séances d'éducation musicale en école primaire en collaboration avec les professeur·es des écoles.

Acteur culturel d'un territoire, il·elle sait aussi mener des projets musicaux auprès de l'enfant en situation de handicap, dans le secteur de la petite enfance, dans les maisons de retraite, autour de programmations artistiques et culturelles, dans les écoles de musiques et les conservatoires...

Le DUMI, diplôme de niveau Licence, permet d'être fonctionnaire territorial dans le cadre d'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique, d'être salarié·e du secteur associatif ou encore d'être travailleur·se indépendant·e.

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE MUSICIEN INTERVENANT (DUMI)

**1500 heures en 2 ans (environ
25 h/semaine) en petits groupes
de 20 étudiant·es maximum**

Une formation artistique
ouverte et créative (762h)

- Culture musicale
- Chant
- Création de spectacle
- Pratique et connaissance des musiques traditionnelles
- Chorale
- Improvisation
- Accompagnement piano ou guitare
- Expression scénique
- Danse et expression corporelle
- Composition

Une formation pédagogique
à la fois concrète et réflexive (738h)

- Pédagogie musicale
- Psychologie de l'enfant
- Direction de chœur
- Action culturelle
- Analyse de pratiques professionnelles
- Stage en écoles
- Stage en milieu spécialisé (petite enfance ou handicap)

Conditions de recrutement

- Baccalauréat
- Bon niveau de pratique musicale et sensibilité artistique
- Motivation à s'engager dans un métier de l'éducation musicale

Modalités de recrutement

- Dossier de candidature (téléchargeable sur le site du CFMI à partir de janvier) accompagné d'une lettre de motivation et d'un curriculum- vitae
- Test d'entrée en mai ou juin (instrument, chant, solfège, communication et entretien) – précisions sur le site du CFMI).



LE MASTER MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) PARCOURS MUSICIEN INTERVENANT

Accessible en parallèle
à la formation au DUMI

Les étudiant·es intéressé·es par le métier de musicien·ne intervenant·e et qui sont déjà titulaires d'une Licence, peuvent valider ce master en parallèle du DUMI.

Ce Master est proposé en partenariat avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Bretagne (INSPE).

Il permet de développer des compétences réflexives et de recherches en didactique et pédagogie de la musique.

- Méthodologie de la recherche
- Lecture d'articles scientifiques
- Présentation de recherches
- Anglais
- Rédaction et soutenance d'un mémoire



CFMI
Centre de
Formation
de Musiciens
Intervenants
Bretagne

02 99 14 20 21

cfmi@univ-rennes2.fr



CFMI Bretagne

Financement/reprise d'études Service
Formation Continue et Alternance

Tél. : 33 (0)2 99 14 20 36

sfca@univ-rennes2.fr

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean (Rennes)
Place du recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 Rennes cedex

Tél. : +33 (0)2 99 14 10 00

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2
IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2
Édité en novembre 2024



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



UNIVERSITÉ
RENNES 2